



Productions maraîchères à orientation biologique:

70 h de regroupement

S'initier aux techniques de production maraîchère et Raisonner la mise en place d'un atelier

Module du Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole de niveau IV (BPREA)



Contenu de la formation

Théorique

- ✓ Connaître les cycles végétatifs et les principaux modes de conduite en production maraîchère (y compris en agriculture biologique)
- ✓ Comprendre les contraintes imposées par l'environnement sur la production
- ✓ Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- ✓ Situer la production maraîchère dans son environnement socio-économique

Technique

- ✓ Situer l'atelier dans le système d'exploitation
- ✓ Identifier les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
- ✓ Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation dans les choix de production
- ✓ Estimer la production attendue de l'atelier
- ✓ Raisonner la mise en place de l'atelier dans le projet d'installation



Pratique

- ✓ Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure...
- ✓ Etablir le calendrier de production et estimer le temps de travail
- ✓ Prévoir les investissements nécessaires au projet
- ✓ Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- ✓ Analyser le projet d'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses
- ✓ Réalisation de TP ('plantation, préparation des planches, semis,...) et Visites d'exploitations



Informations pratiques

- ✓ Personnes concernées : toutes personnes, stagiaires en formation, exploitant agricole, demandeur d'emploi, particulier, désireuse de maîtriser et de développer une activité de production de légumes.
- ✓ Possibilité de prise en charge des frais de formation et rémunération selon votre statut (VIVEA, FAFSEA, Chéquier à l'installation, conseil régional...)

Votre dossier :

- Copie de la carte d'identité
- 1 Photo d'identité
- Curriculum Vitae
- 1 Copie des diplômes
- Certificats de travail ou de stage
- Bulletins de salaire (justifiant de 910 heures sur 12 mois)
- Certificat d'affiliation MSA
- 4 enveloppes timbrées à votre adresse
- Relevé d'identité bancaire
- Copie de l'attestation de la S. sociale (ou MSA)
- Frais de dossier 20€ (hors DE) et 30€ frais d'inscription à la FOAD
- Une attestation de votre assurance vous permettant de transporter d'autres personnes dans le cadre de votre formation (travail)

Présentez votre projet en quelques pages manuscrites, tel qu'il est dans votre tête aujourd'hui

Renseignements & inscriptions :

**CFPPA Olivier de Serres-
Domaine du Pradel
07170 MIRABEL**

Tél : 04 75 36 71 80

Fax : 04 75 36 76 02

cfppa.aubenas@educagri.fr

<http://epl.aubenas.educagri.fr>

